

Il n'y a qu'une réponse: NON!

TRIBUNE LIBRE

Aux électeurs et électrices du comté d'Arthabaska

LE PLEBISCITE

Devons-nous répondre OUI ou NON et pourquoi?

Le gouvernement actuel demande d'être libéré des engagements pris antérieurement vis-à-vis le peuple sur le mode d'enrôlement des soldats pour outre-mer, ce qui veut dire qu'il demande d'appliquer la conscription. Les chefs du gouvernement actuel ont promis en 1938 que nos soldats seraient gardés ici pour la défense du Canada; en 1939, la guerre fut déclarée et tout de suite des soldats canadiens ont été envoyés outre-mer volontairement et le gouvernement a promis que jamais il n'y aura de conscription au Canada. De plus, les chefs du gouvernement fédéral se sont jetés dans une campagne électorale en 1939 promettant que plutôt d'appliquer la conscription ils quitteraient leur parti et dans un discours au Parlement d'Ottawa, Monsieur King, premier ministre du Canada, déclarait que le résultat de l'élection provinciale de Québec en 1939 aurait certainement été différent s'il n'eût été des promesses faites par les chefs libéraux fédéraux: MM. Lapointe, Cardin et autres et je suis de l'avis de M. King sur ce sujet.

Aux élections fédérales de 1940, les mêmes promesses ont été faites par les mêmes chefs politiques: ne jamais appliquer la conscription et le peuple du Canada leur a prêté confiance et j'étais de ceux-là. Aussitôt, ils ont décrété la mobilisation pour la défense du Canada et les citoyens du Canada se sont soumis volontairement car il n'y a pas un seul Canadien-français qui ne donnera pas jusqu'au dernier souffle de sa vie pour défendre notre sol, nos libertés et nos droits acquis au prix de tant de sacrifices.

Si on a consenti à envoyer 400,000 soldats outre-mer lorsque notre pays n'était pas menacé par le Japon, il me semble qu'avec le danger qui nous menace maintenant dans le Pacifique, c'est une raison de plus pour garder nos soldats pour défendre ce qui nous appartient plutôt que de défendre le sol étranger. Le cas de Hong

Kong est encore trop vivace à la mémoire de nos mères de familles canadiennes pour consentir à plus de sacrifices.

De plus, je proteste énergiquement contre l'enlèvement des fils de cultivateurs pour l'enrôlement. On nous demande de faire produire nos terres aux maximum. Si on désorganise l'agriculture, nous deviendrons un peuple affamé comme les peuples d'Europe, ce qui nous conduirait vers la révolution. Chaque fois que le service militaire enlève un fils de cultivateur, il conduit à l'abattoir un certain nombre de vaches qui ne produiront plus ni beurre ni fromage, le nombre de pores sera diminué et tout l'élevage qui se fait sur la ferme sera réduit au minimum, et le père du fils qui sera enlevé, se faisant vieux et démoralisé, ne pourra plus cultiver la terre et il fera encaen pour ensuite abandonner sa terre. Imaginez-vous ce que sera l'après-guerre avec une telle politique.

Il y aurait bien d'autres arguments à porter à la connaissance des électeurs et électrices mais je termine en revenant à la question du plébiscite.

Electeurs et électrices du Comté d'Arthabaska, j'ai demandé, au cours d'une assemblée du Conseil de Comté en date du 11 mars 1942, de passer une résolution demandant à qui de droit l'exemption des fils de cultivateurs et protestant contre la conscription pour service outre-mer. Aujourd'hui, je viens demander aux électeurs et électrices du comté d'Arthabaska, de répondre NON sur la question que le gouvernement va vous poser lors du prochain plébiscite. Je me dois de vous demander de laisser de côté l'esprit de parti politique qui, dans le passé, a nuit beaucoup à toutes les classes de la société et peut-être plus à la classe agricole qu'aux autres, et de répondre NON, NON, NON, pour faire comprendre à nos hommes politiques que s'ils veulent mériter la confiance du peuple, il ne faut pas qu'ils fassent volte-face à leurs engagements.

WILFRID LABBE,

Préfet du Comté d'Arthabaska

Le gouvernement fédéral veut, au moyen d'un plébiscite, être délié des promesses qu'il a faites aux électeurs canadiens, de ces promesses mêmes auxquelles il doit le pouvoir.

Pourquoi?

Est-ce pour décréter l'enrôlement national? — Non, c'est déjà fait.

Est-ce pour obliger les jeunes Canadiens à faire un mois de service militaire? — Non, c'est déjà fait.

Est-ce pour porter l'entraînement militaire à quatre mois? — Non, c'est déjà fait.

Est-ce pour garder les conscrits indéfiniment en service? — Non, c'est déjà fait.

Est-ce pour envoyer en Angleterre ceux qui acceptent librement d'aller se battre au dehors? — Non, c'est déjà fait.

Est-ce pour dépêcher à Hong-Kong des régiments mal armés? — Non, c'est déjà fait.

Est-ce pour lever de nouvelles troupes pour la défense du Canada? — Non, pour cela, le gouvernement a déjà tous les pouvoirs.

Est-ce pour appliquer à la guerre, deux, trois et quatre milliards par année? — Non, c'est déjà fait.

Est-ce pour faire cadeau d'un milliard à l'Angleterre, ou on d'autres termes, est-ce pour obliger chaque canadien à donner \$100 de ses revenus à l'Empire? — Non, c'est déjà fait.

Que reste-t-il donc que le gouvernement n'a pas fait? Il n'a pas encore voté la conscription pour outre-mer ou le service obligatoire des jeunes Canadiens pour les champs de bataille de l'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Océanie. C'est tout.

Le plébiscite qu'on nous propose ne porte que sur la conscription pure et simple telle que nous l'avons comprise et subie il y a 25 ans. La phrase

enchevêtrée à dessein qui sera inscrite sur les bulletins consultatifs se résume à ceci qui est clair et qui ne peut tromper aucun Canadien. "Nous accordons la permission d'imposer la conscription".

La réponse est NON!

Dites-avec tout le respect qu'il mérite—à votre député; "M. le député, vous avez promis, pendant un quart de siècle, d'année en année et d'élection en élection, qu'il n'y aurait plus de conscription. Vous avez promis et vous aviez l'air bien courageux, bien ferme et bien sincère au temps où nous étions en paix et où aucun danger n'était à l'horizon. Vous avez promis "à tour de bras" en invoquant le ciel et sans réticence. Ce que vous avez promis pendant vingt-cinq ans, C'EST AUJOURD'HUI LE TEMPS DE LE TENIR. Ayez le rare courage, M. le député, de prouver qu'on peut faire de la politique sans perdre la mémoire et sans renier la parole donnée..."

Vous êtes contre la conscription ? AU PLEBISCITE, NON Une seule réponse possible :

Commission des prix et du commerce en temps de guerre

Vu les pertes occasionnées aux cultivateurs et marchands par la germination, la pourriture et la diminution de volume, la commission des prix et du commerce en temps de guerre vient de permettre une augmentation du prix des pommes de terre.

Cette augmentation ne devra pas néanmoins dépasser cinq sous le boisseau; elle est autorisée pour chacun des mois d'avril, de mai et de juin. Cela signifie non pas que si les pommes de terre se vendaient au plus cher par exemple \$1.20 le boisseau (60 lbs.) en mars, elles ne pourront pas se vendre plus de \$1.25 en avril, mai et juin, mais bien \$1.25 en avril, \$1.30 en mai et \$1.35 en juin.

On sait que le plafond fixé le 7 mars dernier pour les pommes de terre est le prix le plus haut de la période comprise entre le 2 et le 7 février 1942 inclusivement.

LES POMMES DE TERRE de semence

Il est entendu que les pommes de terre réservées pour servir à la semence ont été exemptées, comme les graines, du plafond des prix. La seule condition, c'est qu'elles aient été certifiées par le gouvernement fédéral.

L'AMASSEMENT DU SUCRE

Le bureau régional de la commission des prix et du commerce en temps de guerre à Montréal a fait condamner Ben Lubin, 702, rue Bloomfield, à Outremont, à \$100 d'amende (outre les frais) parce qu'il gardait chez lui 35 livres de sucre. Le sucre a été saisi.

LES DEMENAGEMENTS

M. L.-C. Robitaille, le représentant des Prix et Approvisionnement à Montréal, a dé-

claré que les camionneurs ne devraient pas exiger, pour les démenagements du 1^{er} mai prochain, un prix supérieur à leur prix maximum entre le 15 septembre et le 11 octobre 1941.

L'ACHAT DU COMBUSTIBLE

Il est permis d'acheter tout de suite son bois de chauffage et son charbon pour l'hiver prochain. Il est même recommandable de le faire, puisque cela facilitera, l'été et l'automne prochain, la besogne des transports.

LES RESTRICTIONS VESTIMENTAIRES

La commission des prix et du commerce rappelle aux intéressés qu'il est défendu, même à domicile, de faire des rebords aux bas de pantalons neufs. Elle a de plus demandé aux tailleurs et confectionneurs de lui communiquer les noms des clients qui ont commandé plus de deux complets en février.

LE SUCRE A CONFITURE

En plus de la ration de trois quarts de livre par semaine, on pourra se procurer, au temps des confitures:

a) une demi-livre de sucre pour chaque livre de fruits à mettre en conserve;
b) trois quarts de livres pour chaque livre de fruits à mettre en confiture ou en gelée.

Ceux qui se servent de sirop devront se servir de sirop léger, et les confitures et gelées ne devront pas contenir plus de trois parties de sucre pour quatre de jus ou de fruit.

LA VENTE DU BOIS A PATE

La commission des prix rappelle aux intéressés l'article suivant d'une ordonnance ren-

duc le 21 janvier dernier par M. A. S. Nicholson, le régisseur du bois: "Les conditions de tout marché ou engagement conclu le ou après le 1^{er} décembre 1941, pour la vente, la fourniture ou la livraison de bois à pâte d'épinette, de sapin, de baumier, de pin de Banks ou de peuplier, sous forme de bois de corde ou de billes, dans toute région du Canada située à l'est de la province d'Alberta, doivent être soumises à l'administrateur du bois et recevoir son approbation, avant que ce marché ou contrat soit valide et lie les parties contractantes."

Cette ordonnance s'applique aux cultivateurs aussi bien qu'aux compagnies et aux entrepreneurs; en fait elle s'applique à tous ceux qui font le commerce du bois à pâte.

SUCRE BRUN, SUCRE EN POUDRE

Si l'on a acheté sa ration de sucre granulé, on n'a pas le droit d'acheter par-dessus le marché, du sucre en poudre ou du sucre brun. Le rationnement porte sur toutes les variétés de sucre de canne ou de betterave. Il n'y a que le sucre d'érable d'exempté.

LES VENTES D'IMMEUBLES

M. Cyril DeMara, l'administrateur des loyers, vient de déclarer que la commission des prix ne songe nullement à plafonner le prix des immeubles.

ABAISSEMENT DE PRIX

La Commission des prix obligera les fabricants de certains articles d'épicerie à ramener leurs prix au niveau des maximums que ceux-ci ont atteints en juin 1941. Cela pour diminuer la pression sur les prix des marchands de gros et de détail.

Extrait du livre des délibérations du conseil de la ville de Victoriaville

Assemblée régulière du Conseil de la Ville de Victoriaville, tenue au lieu ordinaire des séances à l'Hôtel-de-Ville, mardi, le 7 avril 1942, à 8 h. p. m.

Sont présents: S. H. le maire Dr Félix Champagne, et messieurs les échevins: J. Arthur Hamel, L. Arthur Gamache, Léopold Bérubé, J. R. Alain et J. H. Laflamme.

Lecture est donnée d'une lettre de l'avocat Jean Massicotte demandant au conseil de passer une résolution pour demander à la population de répondre "NON" au plébiscite.

ATTENDU que lors de la déclaration de la guerre, le 10 septembre 1939, deux courants d'opinion partageaient la population canadienne: la non participation aux guerres extérieures et la participation totale aux guerres de l'Empire.

ATTENDU que le gouvernement a alors choisi un "moyen terme" en demandant au peuple une participation modérée à la guerre déclarée contre l'Axe.

ATTENDU que le représentant du Canada français le Très Honorable Ernest Lapointe, a solennellement promis que le gouvernement n'imposerait jamais la conscription pour service outre-mer.

ATTENDU que cette promesse a été faite également par

le Premier Ministre et par tous les membres de son Cabinet lors des élections de 1940, et en maintes circonstances par la suite.

ATTENDU que c'est cette promesse qui a valu au gouvernement la confiance du peuple.

ATTENDU que le peuple a le droit d'exiger le respect des engagements qui sont pris envers lui.

ATTENDU que ce conseil désire que les citoyens de la ville soient protégés contre les dangers qu'entraînerait la libération du gouvernement de ses engagements antérieurs à l'en-droit de la conscription pour outre-mer;

Il est proposé par l'échevin Alain, secondé par l'échevin Laflamme et résolu à l'unanimité que le conseil de ville demande à la population de répondre négativement au plébiscite du 27 avril prochain

(Signé) Dr Félix Champagne, Maire.

(Signé) Raymond Beaudet, Greffier.

Vraie copie d'une résolution du Conseil de la Ville de Victoriaville, adoptée à sa séance du 7 avril 1942.

Raymond Beaudet, Greffier.

M. LAPOINTE et la conscription

Lapointe n'a pas dit: "Je n'accepterai jamais la conscription tant qu'elle n'aura pas été votée par le peuple dans un plébiscite ou par un referendum."

Il a dit bien affirmativement: "Je n'accepterai jamais la conscription, ni ne serez membre d'un gouvernement qui voudrait l'imposer."

Camille L'HEUREUX

(Dans "Le Droit," le 14 février 1942)

M. LAPOINTE est mort, mais ses paroles demeurent.

Votez

"NON"
au plébiscite!

• Souvenons-nous de HONG-KONG »

• Souvenons-nous de L'AUSTRALIE »

Gardons nos conscrits chez nous !
Empêchons M. King de pouvoir les expédier hors du Canada.

AU PLEBISCITE, répondons :
"NON"

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

Journal hebdomadaire

Editeur propriétaire : "L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.",
Arthabaska, P. Q. — Abonnement : \$1.00 par an - 50 c.
par semestre. Nécessairement d'avance.

ARTHABASKA, JEUDI, LE 16 AVRIL

Votez "NON" au plébiscite

Mtre Jean Massicotte, organisateur en chef du comité anticonscriptionniste pour le comté d'Arthabaska, nous communique l'itinéraire qui sera suivi pour les assemblées publiques :

Dimanche, le 19 avril :	2.30 hrs—Victoriaville
Lundi, le 20 avril :	1.30 hrs—St-Albert
	3.30 hrs—Ste-Séraphine
	8.00 hrs—Ste-Clotilde
Mardi, le 21 avril :	2.30 hrs—St-Valère
	8.00 hrs—Daveluyville
Mercredi, le 22 avril :	2.30 hrs—St-Louis
	8.00 hrs—St-Rosaire
Jeudi, le 23 avril :	2.30 hrs—Ste-Elisabeth
	8.00 hrs—Warwick
Vendredi, le 24 avril :	2.30 hrs—St-Norbert
	8.00 hrs—Ste-Hélène
Samedi, le 25 avril :	2.30 hrs—St-Rémi
	8.00 hrs—Tingwick
Dimanche, le 26 avril :	3.00 hrs—Victoriaville

Mtre Massicotte demande que tous ceux qui veulent faire leur part dans cette lutte contre la conscription pour outre-mer lui donnent leur nom. Ils seront très utiles, soit pour surveiller le scrutin, soit pour inciter leurs amis à voter.

Si vous êtes contre la conscription, Votez "NON" au plébiscite.

Le témoignage de M. Thorson

Le ministre pourrait nommer plus de vingt-cinq circonscriptions ontariennes—et il y en a d'autres ailleurs—où se manifeste un fort sentiment anticonscriptionniste. — Il est injuste de prendre pour acquis que la province de Québec est la seule où s'affirme l'opposition à la conscription pour outre-mer. — Un texte qu'il faut retenir et méditer. — Petit conseil à nos lecteurs.

Se trouve-t-il encore des gens pour croire qu'il n'y a d'opposition à la conscription que dans la province de Québec ?

Ceux-là, nous les prions de bien lire, de méditer les paroles que prononçait à Selkirk, au Manitoba, le 2 avril, M. J.-T. Thorson, ministre des Services nationaux de guerre. Ils les trouveront dans la plupart des journaux de la fin de semaine, et particulièrement dans la "Gazette" du vendredi 3 avril, en page 6, colonne 1.

M. Thorson, après avoir fait le tableau de l'effort de guerre actuel du Canada, ajoutait (nous traduisons, puis citons le texte de la "Gazette") :

L'opposition à la conscription pour service outre-mer n'est point confinée à une seule partie du Canada et c'est une injustice envers Québec de laisser prendre pour acquis qu'il n'y a que dans cette province qu'il y a de l'hostilité envers la conscription.

"Je puis moi-même, a-t-il dit, nommer au moins vingt-cinq circonscriptions ontariennes, dont quelques-unes presque exclusivement de sang britannique, où le sentiment contre l'imposition de la conscription est fort, et je pourrais de même désigner d'autres régions du Canada." (He said that opposition to conscription for overseas service is not confined to just one part of Canada, and that it is unfair to Quebec to let it be assumed that only in that province there is hostility to conscription.)

"I Myself, can name at least 25 constituencies in Ontario, some of them almost exclusively of British stock, where the sentiment is strong against the imposition of conscription, and likewise I can name other areas in Canada", he said.)

Voici qui confirme, en termes nets et précis, les aveux du "Citizen" (il n'est pas sûr que les oui l'emportent) et les déductions qu'imposait l'attitude des journaux conscriptionnistes, ainsi que le gros effort déployé par les politiciens de tous les partis.

Nous ne voulons point faire dire à M. Thorson plus que ne comportent rigoureusement ses paroles : mais, il est ministre, il est en mesure d'être bien renseigné et il n'a aucun intérêt à grossir l'influence des partisans d'une thèse qui contredit celle de son gouvernement.

Quand il déclare qu'au moins vingt-cinq circonscriptions ontariennes, dont certaines presque exclusivement anglaises, que d'autres encore, dans les régions extra-québécoises, sont travaillées par un fort sentiment anticonscriptionniste, il apporte un témoignage dont nul ne peut contester l'importance.

Au fond, du reste, l'existence de ce sentiment anticonscriptionniste n'est-elle pas la chose la plus simple, la plus logique du monde ?

Il suffit de réfléchir un moment pour s'en convaincre.

Elle correspond d'ailleurs à l'état d'esprit qui régnait à la veille des élections de 1940, qu'ont souligné les retentissantes déclarations de M. Manion, et que n'ont pas dû sensiblement modifier les circonstances récentes, où comptent pour beaucoup les événements d'Australie.

La grande habileté des conscriptionnistes, leur plus gros atout, s'ils réussissaient à faire accepter cette opinion, ce serait de faire croire aux gens de la province de Québec qu'ils sont les seuls anticonscriptionnistes du pays, qu'ils se sépareraient du reste du Canada en votant non qu'ils n'ont aucune chance de faire triompher leur point de vue, que cela ne vaut donc pas la peine qu'ils se dérangent.

La déclaration de M. Thorson devrait à jamais ruiner cette manœuvre.

La vérité — nous l'avons proclamé dès le début—c'est que nous sommes loin de faire une lutte sans espoir, que nous avons, tout au contraire, de sérieuses chances de l'emporter. Nous employons des termes modestes et qui ne forcent point la pensée d'observateurs sérieux. Voici quelques jours, un député de langue française, mais que ses relations d'affaires mettent en contact avec les milieux anglais, faisait ce calcul. Si Québec donne 65% pour les non, nous l'emporterons dans l'ensemble du pays... Un Anglo-ontarien disait de son côté : Si vous vous imaginez qu'il

Le conseil de M. Henri Bourassa

"Jeunes gens votez : AU PLEBISCITE... NON"

→ votez, je ne dirai pas à deux mains, mais d'une main ferme. Faites une bonne croix.

HENRI BOURASSA.

(St-Jacques, le 11 février 1942)

y a tant que cela des nôtres qui vont voter oui, vous vous trompez singulièrement...

—Mais les journaux, le monde officiel, les chefs de parti? Regardez ce que cela représente, ce que cela pèse chez nous-même.

Certes, nous devrions aller de l'avant, quoi qu'il advienne, voter carrément non et voter tous, vieux et jeunes, hommes et femmes : mais l'on se bat tout de même mieux—nous parlons des êtres qui appartiennent à la commune humanité—on se bat tout de même mieux quand on a la certitude que l'on ne se bat point sans espérance, que d'autres, au loin, mènent la même lutte et que la victoire est au bout du chemin...

Tel est aujourd'hui le cas. Allons-y donc à fond.

Un dernier mot.

Dans la campagne qui se poursuit présentement, le *Devoir* occupe une place à part. Fidèle à son attitude de toujours, il combat à fond la conscription pour service outre-mer. Il ne se contente point de publier ses propres articles, il donne aux éditoriaux de la *Ligue pour la Défense du Canada*, la plus large publicité. (C'est, du reste, le seul journal qui en agisse ainsi.)

Tout cela fait du journal un instrument de propagande anticonscriptionniste qui, l'on veut bien en convenir, ne manque pas de valeur, qui apporte réponse à beaucoup d'objections, qui fait surgir dans les esprits nombre de réflexions utiles, qui incite à l'action.

Mais le *Devoir* n'est pas lu de tous. Rendez donc à ceux qui ne le lisent point encore, qui ne peuvent ainsi profiter de tout ce matériel de combat, le service de leur passer votre propre journal. C'est un bon moyen de servir la Cause commune.

Omer HEROUX.

— "Le Devoir"

"La corde au cou... et comment l'éviter"

Voici le texte de la causerie anticonscriptionniste prononcée le 7 avril, au poste CKAC, par M. Philippe Ferland, avocat, sous les auspices de la Ligue pour la Défense du Canada.

Grâce à cette tribune de la Ligue de la Défense du Canada à qui je dois d'apporter ma modeste contribution, l'on vous a donné toutes les raisons qui vous pressent d'insérer votre croix au NON du plébiscite.

Je n'ai pas l'intention de revenir sur le sujet ; ce serait vous imposer de laborieuses redites. Je veux tout d'abord vous donner confiance en la victoire décisive des NON et vous rappeler ensuite comment se tiendra le plébiscite du 27 avril et comment vous devez procéder pour voter.

Pas une question de parti

La grande majorité du peuple canadien, et non pas seulement celui de la province de Québec, sait qu'il ne s'agit pas de voter pour ou contre le parti libéral, qu'il ne s'agit pas non plus de faire confiance ou de refuser sa confiance au gouvernement de M. King, le premier ministre lui-même l'a déclaré. Tout le monde comprend, enfin, qu'il ne s'agit pas de résoudre un problème d'algèbre, mais de dire si oui ou non l'on entend dégager le gouvernement de ses promesses anticonscriptionnistes pour le service outre-mer. La petite clique tapageuse qui veut se faire aussi grosse que le boeuf de la fable sait très bien aussi que les convictions profondes de l'électorat se sont maintes et maintes fois manifestées contre la conscription. Et si sa manœuvre n'était pas aussi évidente, elle se donnerait la peine de prendre connaissance de la déclaration toute récente de l'ancien chef conservateur, M. Manion, qui attribuait l'écrasante défaite de son parti à ce que ses candidats n'offraient pas suffisamment de garantie contre la conscription. Il serait facile de multiplier les témoignages dans le même sens. Qu'il suffise de rappeler que l'un des journaux les plus impérialistes, le *Citizen*, d'Ottawa, écrivait dernièrement, comme à regret que Québec votera NON, mais qu'il n'est pas sûr que les autres provinces vont voter OUI. A son avis, ce serait folie que de ne pas l'admettre.

L'opinion générale est anticonscriptionniste
M. J.-François Pouliot occupe un poste d'observation de première valeur. Il a déclaré à la salle Jean-Talon, et un orateur anglais a corroboré sa version, qu'il a recueilli de la bouche de députés canadiens anglais des aveux qui attestent que l'opinion publique du Canada demeure anticonscriptionniste.

Tout compte fait, ne vous en faites pas, Mesdames et Messieurs. Ayez confiance en l'élémentaire bon sens de la majorité des gens. Ce bon sens dicte à tous qu'il y a tout à gagner en votant NON et rien à perdre en votant OUI. Le OUI serait l'aventure de l'homme qui au bout d'un gibet joue avec la corde... Et la corde entrainera dans sa chute la dislocation de vos foyers et de la paix dans la grande famille canadienne.

A ce devoir, vous devez tout sacrifier, même l'esprit de parti si, par malheur, il osait imposer sa domination jusque dans ce dernier retranchement. A l'heure où vous jouez le tout pour le tout, vous n'avez pas le droit, il me semble, d'agir d'une façon antinationale.

Il faut faire une "croix"

Il importe donc, il est nécessaire que vous apposiez votre croix en marge du NON. Mais qui doit voter et comment voter le 27 avril, entre 8 heures du matin et 8 heures du soir ?

Comment voter ? Je l'ai dit, il ne faut pas écrire le mot NON, mais tout simplement faire une croix en marge du mot NON, déjà tout imprimé sur le bulletin.

Qui peut voter ? Les militaires et les civils.

Tous les militaires, quel que soit leur âge, qu'ils soient en service au pays ou à l'étranger.

Les civils, les hommes, les jeunes gens, les femmes et les jeunes filles, mais à condition qu'ils aient les qualifications suivantes : a) sujet britannique, 21 ans, domicile au pays depuis au moins un an et dans l'arrondissement de votation depuis un mois, au 27 avril.

Tous ont le droit de vote

Il ressort de cette nomenclature qu'il n'est pas nécessaire que son nom soit inscrit sur les dernières listes électorales fédérales. S'il en était ainsi, des

milliers de personnes n'auraient pas voix au chapitre, ce qui serait contraire à la déclaration de M. Norman McLarty, qui exigeaient que "le peuple du Canada ait toute la latitude possible d'exprimer son opinion." (Le *Canada*, 24 février 1942). Si l'on utilisait les listes de 1940, du coup 400,000 jeunes gens qui, depuis ont atteint l'âge de voter, ne pourraient pas être habiles à le faire.

Ottawa a donc fait procéder, par des énumérateurs, à la confection d'une nouvelle liste de votants dans chaque arrondissement de votation. Mais ici, l'on doit exercer la plus grande vigilance ; "après leur préparation par les énumérateurs, ces listes ne seront ni revues, ni imprimées, mais elles constitueront les listes officielles qui serviront aux bureaux de votation". (Id.)

Cette disposition ne signifie pas que vous ne pourrez pas voter si votre nom ne figure pas sur ces listes. Au contraire, et j'attire votre attention sur ce point, même si votre nom n'est pas inscrit sur la liste de votre arrondissement, il suffira tout simplement que vous vous rendiez au bureau de votation, au poll comme l'on dit communément, le 27 avril, entre 8 heures du matin et 8 heures du soir.

Comment voter ? Je l'ai dit, il ne faut pas écrire le mot NON, mais tout simplement faire une croix en marge du mot NON, déjà tout imprimé sur le bulletin.

Qui peut voter ? Les militaires et les civils.

Tous les militaires, quel que soit leur âge, qu'ils soient en service au pays ou à l'étranger.

Les civils, les hommes, les jeunes gens, les femmes et les jeunes filles, mais à condition qu'ils aient les qualifications suivantes : a) sujet britannique, 21 ans, domicile au pays depuis au moins un an et dans l'arrondissement de votation depuis un mois, au 27 avril.

Tous ont le droit de vote

Il ressort de cette nomenclature qu'il n'est pas nécessaire que son nom soit inscrit sur les dernières listes électorales fédérales. S'il en était ainsi, des

Notes locales

Les autorités de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska demandent à toute personne qui fréquente leur institution de vouloir bien ne pas passer sur le gazon, mais sur le trottoir.

M. G. E. Gendreau, maître de poste, est allé à Québec la semaine dernière.

M. Odina Garneau est allé à Québec, à Pâques, voir son fils Jean.

M. Sylvio Houde, de la R. C. A. S. C., actuellement en service à Ottawa, est venu, dimanche dernier, faire ses adieux à son grand-père, M. Ed. Houde, à son frère, M. Gérard Houde, aux familles Hermann Charest et Johnny Houde avant son départ pour service outre-mer.

Le 30 mars, M. Hermann Charest et M. Thomas Michel sont allés à Montréal pour assister au congrès des camionneurs.

MM. René Beauchesne, Paul Fortier, Gabriel St-Onge sont allés à Victoriaville par affaires.

M. et Mme Edgar Déry et leur jeune enfant, de Central Falls, R. I., en visite chez M. Jeffrey Compagna et autres parents.

Mme Joseph Pelletier, de Montréal, de passage à Arthabaska à l'occasion du décès de sa mère, Mme Alphonse Denoncourt.

Q.—Où vas-tu ce soir ?
R.—Je vais au Concert du Collège St-Joseph d'Arthabaska, à l'occasion de la fête du Directeur, R. F. Yves.
Le R. F. Bernard dirige le chœur de chant. Ça veut tout dire, tu sais !
Aussi une comédie. Ça va rire.
Q.—Tu viens avec nous au Concert ?
R.—Puisqu'on va avoir tout ça pour pas cher, certain que j'y vais.

Cartes professionnelles

AVOCATS

Téléphone : 20

PERRAULT, LALIBERTÉ

et
PERRAULT

AVOCATS

Bureau de Perrault & Perrault
L'honorable J.-E. PERRAULT, C.R.
J.-M. LALIBERTÉ, L.L.L.
C. PERRAULT, L.L.L.
RUE DE L'EGLISE
ARTHABASKA, P. Q.

Chateauguay PERRAULT

Docteur en droit

AVOCAT

Chambre 420, Edifice Transportation
132 ST-JACQUES O., MONTREAL
Tél. : PL. 8601 — Rés. : AT. 2777

De l'étude légale

BISSONNETTE & PERRAULT

R O L A N D PROVENCHER

B.A.L.L.B.

AVOCAT

Edifice "PIROLI"

187A, RUE NOTRE-DAME.

VICTORIAVILLE, P. Q.

NOTAIRES

C. R. GARNEAU

NOTAIRE

ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY

B.A.L.L.B.

NOTAIRE

Syndic Licencié de faillites.
Vérificateur autorisé par la Commission Municipale.

PRINCEVILLE, P. Q.

JOSEPH HOULE

NOTAIRE

ARTHABASKA, P. Q.

Jean-Marie FEENEY

B.A., L.S.C.

NOTAIRE

Cessionnaire du Greffe de
Me EDGAR LALIBERTÉ

WARWICK, P. Q.

Cartes d'affaires

Téléphone 78

DR J.-MARIE BECOTTE

MEDECIN - CHIRURGIEN

RAYONS X

N. B.—Rayons X à tous les samedis, de 2 h. à 4 h. p.m., et sur appointment.

Tél. 78 • Rue du Palais de Justice • ARTHABASKA

DR C.-A. GILBERT

SPECIALISTE

Yeux — Oreilles — Nez — Gorge

Examen de la vue — Ajustement de verres et montures

197, rue Notre-Dame — VICTORIAVILLE
(Edifice de la Banque Canadienne Nationale)

DR EDOUARD COTE

MEDECINE ET CHIRURGIE

HEURES DE BUREAU :

2 h. 15 p.m. à 4 h. p.m. — 7 h. 15 p.m. à 9 h. p.m.

120, rue Notre-Dame — (Deuxième étage, à droite)

Tél. : Bureau 471

Résidence : 629

VICTORIAVILLE, P. Q.

Heures de bureau : 9 h. du matin à 9 h. du soir, tous les jours.
Réparation et ajustement des lunettes.

HENRI CHARETTE, B.A., BA. O.

OPTOMETRISTE - OPTICIEN

EXAMEN DE LA VUE

205B Notre-Dame, — Tél. 627 — VICTORIAVILLE

Dr FERNAND AUGER,

D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE
267-A, Notre-Dame

Victoriaville

Téléphone Local

Tél. 652

J. H. MATTE

COMPTABLE-VERIFICATEUR

Vérifications municipales, scolaires et commerciales

Préparation de rapports sur le Revenu

17, RUE ST-JEAN-BAPTISTE,
VICTORIAVILLE, P. Q.

BOIS A VENDRE

Ceux qui sont intéressés pourront obtenir tout le bois nécessaire à la construction, tels que : bois carré, colombages, soliveaux, planche emboutée, bois de plancher, bois avec "V", bois de galerie, clapboard à déclin et à gorge, bardeaux et piquets de cèdre, etc., etc.

Sur demande, nous serons heureux de vous fournir les prix pour ce que vous désirez.

THE EASTERN WOODWORK CO. LTD.

Tél. Local 370

8, RUE ST-JEAN-BAPTISTE — VICTORIAVILLE

La colonne de beauté

dirigée par

Cousine Blanche

Diplômée de l'Université de Beauté de Paris



Les "ressorts" de votre peau sont-ils convenablement lubrifiés ?

Je sais que la vue du titre de cette chronique vous aura fait sursauter. Pourtant, je ne l'ai pas écrit tout simplement pour capter votre attention en faisant un rapprochement entre votre épiderme et une auto... ou ce qui est pis, un meuble capitonné.

Non, croyez-moi, il existe une très vieille analogie entre votre peau et la façon dont est fabriqué un matelas à ressorts—et elle nécessite à peu près les mêmes soins.

Enfoui sous la surface extérieure de votre peau (qui correspond quelque peu à la couverture d'un matelas) se trouvent les fibres de muscles élastiques dont la fonction est de supporter la peau véritable—le corium pour employer le terme scientifique.

Or ces ressorts il faut les tenir lubrifiés si on veut qu'ils fonctionnent convenablement. Il faut faire usage à cet effet d'une crème de nuit lubrifiante qui puisse pénétrer les couches profondes de la peau—attendrir les muscles et les tissus sous-cutanés. Toutes les crèmes onctueuses n'ont pas cet effet, notez-le bien. Seules celles qui comportent des vitamines "F" peuvent avoir cet effet—il en existe plusieurs, dont vous n'avez que l'embaras du choix.

Toute jeune femme soucieuse de conserver sa beauté devrait faire usage d'une telle crème au moins une fois la semaine, ceci comme mesure préventive.

Si déjà l'effet des ans se fait sentir, il faut faire usage d'une crème vitaminée tous les soirs.

Voici comment on procède. Tout d'abord ablation à l'eau et au savon ou à une bonne crème

nettoyante. Puis poser une mince couche sous les yeux, entre le nez et la bouche, sous le menton, sur la gorge et sur le front. Faire pénétrer par tapotement pendant cinq minutes. La chair sous la mâchoire et du cou doit être tapotée vigoureusement avec le dos de la main pendant dix minutes. Une minute de tapotement léger suffit pour la peau sous les yeux, qui est excessivement délicate.

Le traitement par tapotement est aussi recommandé pour faire disparaître les "bourrelets" à l'arrière du cou—généralement occasionnés par une mauvaise posture plutôt que par l'âge.

Et si vous ne l'avez pas déjà fait, faites-moi demande de mon feuillet sur les soins du visage. Il comporte nombre de conseils tout à fait désintéressés, faciles à suivre et peu coûteux. On m'attire en adressant ses lettres à Cousine Blanche, 197 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal—mais chaque lettre doit contenir un timbre de 3c. pour chaque feuillet désiré et la série des feuillets publiés à l'intention des lectrices de ce journal comporte les soins du visage, des mains, des yeux, des cheveux, des pieds, du développement normal du buste, de la transpiration excessive, de l'enlèvement des enlaidissements poils follets, de la maigreur, des poids et mesures normaux.

Demandez ceux qui vous intéressent. Je serai enchantée de vous les faire parvenir par un prochain courrier.

Cousine Blanche

La guerre totale demandera un effort total aux femmes

Plus cette guerre mondiale se développe, et plus elle devient totale. On pouvait encore se faire quelques illusions sur les limites physiques ou morales du conflit, durant les premiers mois de la bataille. Mais maintenant, c'est impossible. Les femmes sont dans la lutte comme les hommes, et jusqu'au bout. C'est une guerre où les civils n'existent plus : nous sommes tous en première ligne!

En Grande-Bretagne, les femmes sont presque toutes mobilisées, mais elles ne servent encore que dans l'industrie ou dans les services auxiliaires. Il en est de même en Amérique,

Mais il est des pays où les femmes sont enrégimentées pour porter les armes et se battre avec leurs compagnons. Elles avaient déjà commencé à servir dans les tranchées, en certaines régions, durant la dernière guerre : mais ce service armé a pris depuis une ampleur énorme.

C'est en Russie que l'on a vu des femmes se battre exactement comme les hommes, en 1916. A cette époque, les Polonaises les avaient imitées. Des régiments de femmes se sont battus dans la guerre russo-japonaise de 1920. Il y a aujourd'hui des

femmes pilotes sur le front de Russie, qui vous descendent un Messerschmidt sans paraître s'apercevoir que leur adversaire appartient à une race supérieure.

En Espagne et en Chine, des femmes ont fait le coup de feu. Les historiens n'oublieront pas le fameux bataillon de Chinoises qui avait pour fière devise : "La victoire ou la mort!" Ce régiment se battit durant trois années, fut décimé plusieurs fois; mais ses cadres étaient toujours renouvelés. C'était à l'époque où l'on considérait encore le Japon comme une puissance guerrière de deuxième ordre. On lisait avec complaisance les descriptions de batailles entre régiments féminins chinois et bataillons nippons, se disant que les Japonais ne devraient pas être bien redoutables, puisque les femmes pouvaient les combattre.

On a vu depuis, que pour résister à coups de feu à l'envahisseur du Japon, il fallait que ces femmes fussent autre chose que des femmelettes!

Mais le genre d'héroïsme que l'on demande aux femmes des Nations unies est généralement différent de celui-là. Les services auxiliaires dans lesquelles

Sa Sainteté Pie XII

L'Ecole Sociale Populaire annonce la publication en brochure de la lettre de l'épiscopat canadien sur Sa Sainteté Pie XII. Elle a ajouté en appendice le texte des déclarations sur "les conditions d'une paix juste et honorable", faites par le Souverain Pontife à Noël 1939, 1940 et 1941, puis une liste des discours et lettres de Pie XII (15 brochures) publiés au Canada. Cette publication sera des plus utiles à ceux qui veulent célébrer la "semaine papale" du 10 au 16 mai, tel que le demande l'épiscopat.

LES COMMUNISTES AU CANADA

Plusieurs communistes ont été internés durant les premières années de la guerre pour leur manque de loyauté envers leur pays. Ils s'étaient rendus coupables d'activités subversives prévues par les règlements de la défense du Canada. On commence à les libérer. Pat Sullivan, le président de l'Union internationale des débardeurs et deux de ses compagnons sont sortis récemment du camp de concentration. Des efforts se font actuellement pour que Harry Binder, condamné lors d'un procès retentissant à Ottawa, recouvre lui aussi sa liberté. Politique illogique et dangereuse, fait remarquer le Social Forum de Toronto. Les idées de ces hommes n'ont nullement changé. Aujourd'hui comme hier, leur chef est Staline, ils pensent comme il pense, ils agissent comme il agit. Parce que l'Allemagne, dont il favorisait jusque là les entreprises, a attaqué la Russie, Staline se tourne contre Hitler. Mais que demain son intérêt lui dicte une attitude contraire, il l'adoptera aussitôt et se tournera contre les Alliés. Et ses partisans du Canada, fidèles à leur chef étranger avant d'être loyaux à leur pays, le suivront aveuglément. N'est-ce pas une aberration qui peut nous coûter cher que de redonner leur liberté à ces hommes qui ont déjà trahi leur pays et sont prêts à le trahir encore?

elles servent peuvent remplir d'innombrables et de précieuses fonctions, sans qu'on les charge de la besogne de tuer. On en a eu la preuve en Grande-Bretagne, et on l'a présentement en Australie.

Ainsi, on apprend qu'à Darwin, ville du nord de l'Australie devenue avant tout une base militaire, les enfants, les hommes qui ne sont pas en uniforme et les femmes ont été évacués... sauf les infirmières.

Elles sont restées à leur poste, regardant d'un oeil sans peur les avions japonais (portant quelquefois le svastika sur leurs ailes!) volant au-dessus de la ville et laissant tomber des bombes, ou mitraillant des hôpitaux, en violation de toutes les lois internationales. Les aviateurs japonais ont même tiré sur un navire de la Croix-Rouge ancré dans la rade de Darwin. Les infirmières du bord se sont contentées de déplacer les malades les plus gravement atteints, afin de pouvoir les descendre dans des chaloupes si le navire était touché. Heureusement les Nippons manquèrent le but.

Le navire de la Croix-Rouge a pu transporter ses malades en un endroit sûr, et est revenu à Darwin, toujours chargé de ses infirmières. Celles-ci sauveront autant de vies qu'elles pourront au péril de la leur, et devant des agresseurs plus sauvages que ceux des guerres passées.

Voilà pour les femmes une manière de combattre qui vaut bien l'autre. Mais que ce soit de cette façon ou autrement, il est incontestable que le rôle des femmes s'accroît davantage chaque jour dans cette guerre. Les Canadiennes peuvent s'attendre à ce que le pays demande d'elles beaucoup plus qu'elles n'ont donné jusqu'à maintenant pour gagner la guerre.

La victoire demandera plus d'efforts de chacun. On est aussi bien de s'habituer tout de suite à cette idée. Cette guerre est totale, et ce n'est que par un dévouement total que nous la gagnerons.

Vient de paraître

Trompés par Hitler

Par Hermann Rauschning

Hermann Rauschning, ancien Président du Sénat de Dantzig, autrefois confident intime d'Hitler et auteur du très célèbre livre HITLER M'A DIT, n'a jamais raconté l'histoire complète et secrète de son association avec les Nazis.

Trompés par Hitler (1) c'est enfin ce récit depuis longtemps attendu et dont les détails serviront à écrire l'histoire du IIIe Reich.

Dès le début de son livre, Rauschning pose nettement la question : "Comment des hommes comme moi ont-ils pu croire au Nazisme? Pourquoi avons-nous collaboré avec Hitler?"

Sa réponse, qui est une explication du prestige d'Hitler, nous fait comprendre l'Allemagne actuelle. Rauschning, comme des milliers d'autres Allemands, a cru que le Nazisme sauverait l'Europe du Bolchévisme. Il pensait également que le Furber abolirait les guerres, préviendrait les crises économiques.

Trompés par Hitler, c'est l'explication de la nation allemande toute entière. Nation redoutable parce qu'en pleine évolution. Nation trop crédule qui s'est donné un chef ambitieux.

Comme on le sait déjà, Hermann Rauschning n'a pas peur des mots. C'est avec éloquence qu'il dénonce les causes du conflit actuel. Il remonte à la source du mal, étudie le Traité de Versailles, la République de Weimar, analyse le caractère allemand. Son exposé, s'appuyant sur des souvenirs personnels pathétiques, constitue un document de première valeur et un livre extrêmement intéressant.

Ce livre est une très importante contribution à notre connaissance de la guerre actuelle. Objectif et loin d'être une pièce de propagande, cet ouvrage apporte au lecteur des notions claires, précises, probantes sur les différents problèmes auxquels les Allemands font face.

Riche en révélations de toutes natures, éloquent par les confessions intimes de l'auteur, puisant dans la documentation inédite et abondante, *Trompés par Hitler* fera parler de lui comme un des livres les plus importants de l'année.

(1) Un ouvrage de 270 pages en vente aux Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal, et dans toutes les librairies. Prix, \$1.25.

LE VATICAN ET LE JAPON

La nomination d'un représentant du Japon au Vatican a soulevé de l'étonnement et des protestations aux Etats-Unis. L'archevêque de New-York, S. Exe. Mgr Spellman, s'est empressé de mettre les choses au point. Il a rappelé que le Souverain Pontife, à titre de Père commun des fidèles, devait s'intéresser au sort des catholiques dans tous les pays, et qu'il lui fallait par conséquent demeurer impartial et accueillir les représentants que l'une ou l'autre nation voulait bien lui envoyer. Il est aussi à remarquer que dès 1922 le Japon songea à envoyer un ministre au Vatican. Des démarches eurent lieu, mais les conditions que proposa le Saint-Siège ne furent pas acceptées par la diète japonaise. Nouvelle demande en 1939. Comme en 1922, le Vatican l'accueillit et un arrangement fut préparé, que la diète japonaise se refusa encore à ratifier. Donc deux fois déjà avant la guerre le Saint-Siège avait accepté la démarche du Japon et chaque fois c'est ce dernier qui laissa tomber le projet. Il le reprend aujourd'hui et accepte les conditions proposées. Le Vatican ne peut pas retirer son assentiment. On ne devrait pas oublier non plus que c'est durant la dernière guerre, en décembre 1914, que l'Angleterre envoya son premier représentant auprès du Vatican. Les relations diplomatiques inaugurées alors se continuent encore de nos jours, à la satisfaction des deux parties.

St-Albert de Warwick

(De notre correspondant)

—M. et Mme Lucien Turcotte (née Jeannette Houle) sont les heureux parents d'une fille baptisée le 15 mars dernier sous les prénoms de Marie-Jacqueline-Lisette. Parrain et marraine, M. et Mme Donat Turcotte, oncle et tante de l'enfant.

Porteuse, Mme Arthur Massé. Nos félicitations.

M. Arthur Laines, M. J. Laporte et Mlle Alice Rousseau, de Ste-Hyacinthe, étaient récemment les invités de M. et Mme Arthur Rousseau.

—Mlle Rita Levasseur, de Victoriaville, a visité les familles Levasseur, ainsi que M. et Mme Léo Faucher, dernière-ment.

—M. et Mme Rodolphe Bergeron, de Drummondville, résideront à l'avenir sur leur ferme, à St-Albert. "Bienvenue" à ce jeune couple.

—M. et Mme Arthur Rousseau, à Asbestos, la semaine dernière de M. et Mme Omer Rousseau.

—M. Paul Emile Simoneau et Mlle Irène Faucher, de Victoriaville, ont rendu visite à M. et Mme Donat Faucher, à l'occasion de la Fête de Pâques.

—M. Maurice Gosselin, de St-Jean d'Iberville, était dans sa famille, M. Léon Gosselin, dernièrement.

—M. et Mme C. E. Dumont, M. Adélard Dumont ainsi que M. Joseph Fortier à Drummondville à l'occasion de la Pâques, chez M. et Mme Arthur Dumont ainsi que chez M. et Mme Donat Pinard.

—M. Armand Lessard a fait l'acquisition de la ferme de M. Johnny Blanchette, située à quelques arpents du village.

—M. Bruno Levasseur, de Sorel, M. et Mme Patrick Boyce, de Wickham, ont visité récemment M. et Mme Philippe Levasseur.

—Mlles Thérèse, Pauline et Jacqueline Brassard, de Montréal, étaient dans leur famille à l'occasion de la Pâques.

—Avec regret nous apprenons que M. Delphis Ducharme qui, après avoir passé plusieurs semaines à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, était en convalescence chez lui depuis quelques jours, est retourné au même hôpital y poursuivre un traitement.

—M. Johnny Blanchette a fait l'acquisition de la résidence de Mme Vve Honoré Cloutier, située au village.

Hommes de 30, 40, 50 ans

VOULEZ-VOUS AVOIR DE L'ENTRAÎNE? Essayez les Comprimés Toniques Ostet. Contiennent toniques, stimulants, et éléments fournis par les bulbes—aident les hommes qui ont passé 30, 40 ou 50 ans à avoir une vigueur normale. Format de présentation, 30c. Essayez-les aujourd'hui. En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

DE LA CONSTRUCTION A FAIRE PARLER EN A VOTRE MARCHAND DE PEINTURES C-I-L

CANADIAN INDUSTRIAL C-I-L LIMITED PEINTURES

Avant de commencer votre peinture, voyez ce qu'il aura l'air dans une infinité d'agencements de couleurs... grâce au Guide des Couleurs C-I-L pour 1942. Il renferme 99 grandes feuilles recouvertes de véritable peinture que vous pouvez examiner à travers 10 différents croquis transparents d'intérieurs et d'extérieurs de maison.

• Construisez sagement et bien. Employez les matériaux de la meilleure qualité et protégez-les avec la Peinture C-I-L de qualité supérieure. Aujourd'hui qu'il faut construire de façon durable, l'achat de peintures et de matériaux de qualité est une véritable économie. Parlez-en à votre fournisseur de Peinture C-I-L. C'est beaucoup plus qu'un vendeur de peinture et de pincesaux. Il vous enseignera à obtenir les meilleurs résultats à peu de frais.

Adélard Morier
137, Rue Notre-Dame, - Victoriaville, P. Q.
LES PEINTURES C-I-L OFFRENT UNE PROTECTION DURABLE

ST-ROSAIRE

—Mme Hormisdas Allard, qui a subi une opération à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, est de retour dans sa famille. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Mlle Emma Cyrenne en promenade chez M. Eloi Cyrenne, son frère.

—Mlle Marguerite Massé, de St-Célestin, est venue passer le dimanche de Pâques dans sa famille.

—M. Lucien Perreault, d'Otawa, accompagné de son fils Gilles, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Antonio Rheault.

—Mlle Lucienne Massé est allée à Montréal, lundi dernier.

—Mlles Bergeron et Irène Roy qui travaillent à Montréal, sont venues visiter leur famille dimanche dernier.

—M. Gaston Allard, qui a passé l'hiver au chantier, est revenu la semaine dernière.

—Mme Urbain Mercier est allée à Montréal, la semaine dernière. Elle a visité sa fille, Mlle Florence.

OBSERVANCE DU DIMANCHE

Comme le 1er mai tombe cette année un vendredi, on est exposé à voir, comme cela est déjà arrivé, des gens attendre au dimanche suivant pour déménager. La Ligue du dimanche attire l'attention des catholiques sur l'inconvenance d'une telle action. Plus que jamais l'aide de Dieu nous est nécessaire. Mais comment l'obtenir si nous manquons aux premiers devoirs qui lui sont dus? Une nation qui ne respecte pas le dimanche est une nation sur laquelle s'abat la main vengeresse de Dieu.

A LOUER

Un très bon poste pour un épicer et boucher, avec l'outillage et le loyer si nécessaire, situé au No. 14 Route d'Arthabaska, en face de la rue St-Jean-Baptiste, à Victoriaville. S'adresser à **Mme GEORGES MICHEL, 260 rue Notre-Dame, Victoriaville.**
19 mars à f.

VIN ST PIERRE



Vin canadien d'une qualité et d'une valeur vraiment excellentes, le Vin St-Pierre est fabriqué spécialement pour satisfaire les préférences des gens du Québec.

TYPES PORTO ET SHERRY
26 onces, 45¢ - 40 onces, 70¢
Cruche d'un gallon - \$2.05

FABRICANTS DU OLD NIAGARA, TYPES PORTO ET SHERRY

ça c'est du GIN
ça c'est du GENIÈVRE
c'est du MELCHERS
CROIX D'OR!

40 oz \$ 3.45
26 oz \$ 2.40
10 oz \$ 1.05

PRODUIT DE MELCHERS DISTILLERIES LIMITED • MONTREAL ET BERTHEVILLE

Le COIN des CULTIVATEURS

La Coopérative Fédérée de Québec journal les commentaires suivants sur les marchés

BEURRE

Au cours de la semaine dernière, notre marché au beurre continua à afficher une très grande fermeté et les prix se sont encore facilement maintenus au niveau du plafond établi par la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Selon l'Office National de la Statistique, les stocks de beurre de beurrerie en entrepôt au Canada, le 1er avril 1942, se totalisaient à 11,190,739 livres comparativement à 11,067,757 livres à pareille date l'an dernier, soit une augmentation de 122,982 livres sur 1941.

En mars 1942, la production canadienne s'est établie à 11,661,677 livres, soit 771,050 livres de moins qu'en mars 1941.

Lundi matin, le 13 avril 1942, le beurre No. 1 pasteurisé, au gros était coté à 35½c. la livre.

FROMAGE

La situation de ce marché demeure hésitante et nous avons à signaler une autre baisse dans les prix.

VOLAILLES VIVANTES

Poules: La demande se maintient assez active pour absorber facilement les arrivages et les prix sont fermes.

Poulets à rôtir: Les arrivages sont à peu près nuls. La demande est bonne et les prix sont fermes.

Poulets à griller: Les quelques arrivages sont facilement absorbés et les prix sont fermes.

Jeunes dindes vivantes: Les arrivages sont restreints. La demande demeure limitée et les prix sont stationnaires.

VOLAILLES ABATTUES

Poules et Poulets: Les arrivages sont restreints. La demande est bonne et les prix sont stables.

Dindes abattues: La demande est limitée et les prix sont stationnaires.

OEUFS

Montréal et Québec: Bien que nous ayons peu de changement à noter dans les prix, la demande domestique semblait ralentir à la fin de la semaine et ce marché avait tendance à fléchir quelque peu.

VEAUX ABATTUS

Montréal: Marché assez stable aux prix actuels.

Québec: Les prix ont subi une baisse assez marquée à la suite d'arrivages considérables.

PORCS LIVRES ABATTUS

Montréal et Québec: Marché stationnaire et prix soutenus.

POULETS VIVANTS

"A ROTIR"

Gris et Blancs

A-6 lbs et plus 24½c.
B-5 lbs jusqu'à 6 lbs .. 22½c.
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs .. 21½c.

Rouges

A-6 lbs et plus 24½c.
B-5 lbs jusqu'à 6 lbs .. 22½c.
C-4 lbs jusqu'à 5 lbs .. 21½c.

POULETS VIVANTS

"A GRILLER"

Gris et Rouges

A-2 lbs jusqu'à 2½ lbs .. 27c.
B-1½ lb. jusqu'à 2 lbs .. 25c.
C-1 lb. jusqu'à 1½ lb. .. 23c.

Blancs

A-2 lbs jusqu'à 2½ lbs 25½c.
B-1½ lbs jusqu'à 3 lbs 23½c.
C-1 lb jusqu'à 1½ lb. 21½c.

POULES VIVANTES

A-5 lbs et plus 26c.
B-4 lbs jusqu'à 5 lbs .. 24½c.
C-3 lbs jusqu'à 4 lbs .. 23c.
Coqs 15c.

JEUNES DINDES

VIVANTES

A 25½c.
B 23½c.
C 21½c.

OIES ABATTUES

A 20c.
B 18c.
C 15c.

JEUNES DINDES

ABATTUES

A 30c.
B 28c.
C 25c.

POULETS ABATTUS

(Engraisés au lait)

Spécial-6 lbs et plus .. 30c.
A-6 lbs et plus 29c.
A-5 lbs jusqu'à 6 lbs .. 28c.
B-6 lbs et plus 26c.

Pourquoi devons-nous nous servir de nos coopératives locales ?

Il n'est pas rare de voir des producteurs et même des membres d'une coopérative agricole transiger en dehors de leur organisation soit dans la vente de leurs produits, soit dans l'achat des marchandises dont ils ont besoin. Bien que cet état de chose soit anormal, il existe quand même et c'est loin d'être à l'avantage des cultivateurs.

Nous comprenons et nous admettons qu'il n'y a pas de mauvaise volonté ou de parti pris. Dans la plupart des cas, il s'agit plutôt de négligence, d'insouciance et de manque d'enthousiasme envers l'organisation qui serait pourtant susceptible de rendre les plus grands services si l'on voulait seulement se donner la peine de s'en servir. Ce qu'il y a de regrettable, c'est que l'on oublie trop souvent de le faire ou bien que l'on ne sache pas apprécier à leur juste valeur les avantages de l'organisme qu'on a fondé de ses propres deniers. En général, les gens sont bien plus portés à admettre toutes sortes de critiques que les adversaires de la coopération ont intérêt à répandre dans le public.

A tous ceux qui sont naturellement portés à attacher trop d'importance à tous ces racontars, nous n'avons, pour les faire réfléchir et les ramener à la réalité, qu'à demander ce qui arriverait si leur coopérative locale disparaissait.

S'il n'y avait pas de coopérative, est-ce que l'on vous offrirait autant pour vos produits? Est-ce qu'on vous offrirait des engrais alimentaires, des engrais chimiques ou d'autres marchandises à aussi bon compte? Rappelez-vous ce qu'on faisait avant la fondation de votre coopérative et comment les gens étaient exposés à se faire exploiter de toutes façons! Qu'arriverait-il, encore aujourd'hui, si les moyens d'action de votre coopérative étaient sérieusement entravés? L'on entretient déjà d'ici les conséquences funestes qui en résulteraient pour la classe agricole. Or, si l'on veut maintenir nos organisations coopératives bien vivantes, il faut les encourager en transigeant avec elles régulièrement et en leur faisant une bonne publicité. D'ailleurs, il y va de l'intérêt de tous les membres d'agir ainsi.

D'autre part, la vente en coopération se recommande de préférence à toute autre méthode et tout particulièrement en ce qui concerne les animaux vivants, pour les raisons suivantes:

a) D'abord, parce qu'en faisant des expéditions en commun, on réduit à leur minimum les frais de transport, de manipulation et certains profits dont on entend parler trop souvent.

b) Parce que les prix de nos grands marchés domestiques ou d'exportation sont mis à la portée de tous et de chacun.

c) Parce que la coopérative locale, par ses relations avec la centralisation (la Coopérative Fédérée), offre à ses membres des avantages que l'on ne trouve pas ailleurs.

d) Parce que chaque animal est classé et vendu suivant sa valeur respective par des vendeurs d'expérience et parfaitement au courant des conditions du commerce du bétail sur les marchés publics.

e) Enfin, parce que la coopérative fournit des renseignements de valeur sur les exigences et les conditions du marché, tels que les prix, leurs tendances, informations que le commerce a tout intérêt à cacher aux producteurs.

Comme tous ces avantages

LE JARDINAGE ET LES CONSERVES

En ce qui concerne le jardinage, l'Office du ravitaillement en produits agricoles est d'avis que l'on devrait encourager tous les groupements ruraux à se suffire en légumes en autant qu'il est possible de le faire. Si tout le monde s'approvisionnait de légumes autour de chez-soi, il se ferait beaucoup moins de transports inutiles et la famille dépenserait moins d'argent.

On ne recommande pas actuellement d'augmenter le nombre des jardins potagers de ville, pas plus que des jardins communaux. Il reste suffisamment de graines de légumes pour 1942, mais il y a certaines récoltes cependant dont la provision est au-dessous de la normale et il serait bon de maintenir une réserve en cas d'une mauvaise récolte de graines. Il y a aussi cette autre considération que les engrais chimiques et les solutions pulvérisantes sont faites avec des matériaux essentiels dans la guerre et il est important d'éviter tout gaspillage dans leur emploi, dit l'Office. D'autre part, on ne désire pas décourager ceux qui ont jusqu'ici bien cultivé un jardin communal ou privé. En fait, on devrait les encourager à maintenir leur production.

Quant à la fabrication de conserves de fruits et de légumes chez-soi, il serait bon de la développer en autant qu'on peut le faire avec les moyens et le matériel dont on dispose, dit l'Office. On sait cependant qu'il y aura tout juste assez de nouveaux anneaux de caoutchouc et de bocaux de verre pour une production normale. On croit également qu'il ne serait pas sage d'encourager les consommateurs à faire des conserves de légumes non acides à la maison s'ils n'ont pas d'autoclaves et comme la production d'autoclaves est limitée, ceux-là seulement qui ont ces appareils ou qui se sont servi avec succès du procédé d'eau chaude dans le passé seront en mesure de faire des conserves de légumes cette année. En ce qui concerne les fruits et les tomates que l'on peut bien préparer par le chauffage à l'eau, l'Office donnera des conseils si cela est nécessaire, bien à temps pour que l'on puisse mettre en réserve tout surplus prévu au cas où il se produirait une réduction inattendue dans les boîtes de fer-blanc, ou une augmentation imprévue.

Les cultivateurs feront bien de prendre grand soin des sacs et des poches qui leur restent. Depuis que la guerre s'est propagée dans l'Orient il est devenu très difficile de se procurer du jute, la matière première dont on fait les meilleurs sacs. Ce jute vient principalement de l'Inde. Il entre dans la fabrication de différentes catégories de tissus, depuis les tissus très fins jusqu'à la grosse toile à sac qui sert aussi à faire des cordages, de la ficelle d'engrègement et enfin pour un infinité d'emplois sur la ferme.

Si vous avez encore quelques poches ou sacs, la meilleure précaution à prendre est de les tenir secs. La toile humide pourrit rapidement. Prenez les sacs que vous avez ainsi que les morceaux de toile qui vous restent, secouez-les et étalez-les dans un endroit sec où vous êtes sûr que les rats et les souris ne peuvent y porter la dent. Con-

J.-E. BISSON, agronome, Gérant de la Coopérative Can. du Bétail de Québec, Ltée.

Les citoyens loyaux ne font pas d'amas clandestins

Les amasseurs sont ceux qui achètent et mettent de côté des produits dont ils n'ont pas un besoin immédiat.

Ils veulent s'arroger des privilèges aux dépens de leurs concitoyens.

Les amasseurs manquent de loyauté envers leurs pays et envers leurs concitoyens, parce qu'ils créent une demande excessive et injustifiée de marchandises, ralentissant ainsi notre effort de guerre.

Il n'y a pas raison de s'alarmer et de faire des approvisionnements secrets. Il y en aura pour tout le monde, si personne n'essaye d'avoir plus que sa juste part.

Il faut mettre fin aux amas clandestins! Tout achat superflu est incompatible avec la guerre totale.

N'oubliez pas que la loi punit l'AMASSEUR

Il est illégal d'acheter plus qu'il est nécessaire.

Toute infraction à la loi rend passible d'une amende maximum de \$5000. et d'une période d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à deux ans.

ÉVITEZ TOUT ACHAT INUTILE. — ÉVITEZ LE GASPILLAGE. FAITES DURER TOUTE CHOSE LE PLUS LONGTEMPS POSSIBLE

Dans les cas où il est recommandable que vous achetiez plus que ne l'exigent vos besoins immédiats, par exemple votre approvisionnement de charbon pour l'hiver prochain, vous en serez averti par les déclarations publiques d'administrateurs autorisés.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

OTTAWA, CANADA.

H1WF

ON RECOMMANDE AUX CULTIVATEURS DE CONSERVER LES SACS OU POCHE

Les cultivateurs feront bien de prendre grand soin des sacs et des poches qui leur restent. Depuis que la guerre s'est propagée dans l'Orient il est devenu très difficile de se procurer du jute, la matière première dont on fait les meilleurs sacs. Ce jute vient principalement de l'Inde. Il entre dans la fabrication de différentes catégories de tissus, depuis les tissus très fins jusqu'à la grosse toile à sac qui sert aussi à faire des cordages, de la ficelle d'engrègement et enfin pour un infinité d'emplois sur la ferme.

Si vous avez encore quelques poches ou sacs, la meilleure précaution à prendre est de les tenir secs. La toile humide pourrit rapidement. Prenez les sacs que vous avez ainsi que les morceaux de toile qui vous restent, secouez-les et étalez-les dans un endroit sec où vous êtes sûr que les rats et les souris ne peuvent y porter la dent. Con-

J.-E. BISSON, agronome, Gérant de la Coopérative Can. du Bétail de Québec, Ltée.

A VENDRE

Voiture de travail avec 4 pneus neufs, automobile coach "Marque Ford", en très bon état, camion ½ tonne, marque "Rugby", en bon ordre, avec licence pour 1942 attachée après.

Vendrait à prix raisonnable pour prompt acheteur.

S'adresser à M. ERNEST JUTRAS, Chemin d'Arthabaska, Tél. rural 37 (sonner 1-1 coup) Arthabaska.

ou écrivez à Casier Postal 88, Victoriaville 26 mars j.n.o.

Quand tu es choqué de la faute de quelqu'un, examine-toi d'abord toi-même et regarde si tu n'as rien fait d'analogue.

Marc-Aurèle.

deux ou trois ans supprime le chardon du Canada et le laitron vivace. Les plantes sarclées, bien entretenues, maîtrisent les mauvaises herbes. D'autre part le grain encourage la pousse des mauvaises herbes.

Image of three men drinking beer. One man says "A BOUT DE FORCE?". Another says "J'SAIS CE QU'IL ME FAUT". A third man is holding a glass of beer. Text at the bottom: "LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT" and "POUR MOI TOUJOURS MOLSON".

Saveur Incomparable THE "SALADA"

NOUVELLES DE VICTORIAVILLE

—Mlle Thérèse Gagné est revenue de Trois-Rivières, où elle a fait un court séjour.

—M. et Mme Edgar Laliberté sont allés à Québec, en fin de semaine, à l'occasion des fiançailles de Me Edouard Laliberté, avocat au Barreau de Québec, à Mlle Charlotte Feuiltaut-Tureotte, de Québec.

—M. et Mme J. D. Gagné sont allés passer la dernière fin de semaine, à l'occasion des fiançailles de Me Edouard Laliberté, avocat au Barreau de Québec, à Mlle Charlotte Feuiltaut-Tureotte, de Québec.

—Mlle Gustave Sirois, de Montréal, était chez sa mère, Mme P. de Courval, en fin de semaine.

—M. et Mme Paul de Courval étaient de passage dans les familles de Courval et L'Espérance, en fin de semaine.

—M. Bernard Faille est revenu d'un court voyage d'affaires, de Québec, lundi dernier.

—M. l'abbé Jules Thibodeau, vicaire à Bécancourt, passe quelques jours chez ses parents, M. et Mme Emilien Thibodeau.

—M. et Mme Raymond Beaudet sont allés à Nicolet, dimanche dernier, rendre visite à M. l'abbé Robert Beaudet, professeur au Séminaire de Nicolet.

—M. l'abbé Fernand Belleau, curé de St-Méthode d'Adstock, est en visite chez Mme Dr Geo. Côté et chez M. et Mme Edgar Laliberté.

—M. le Dr Paul Côté, accompagné de sa mère, Mme Dr Georges Côté, est allé à Montréal, en fin de semaine; au retour, ils ont rendu visite à M. et Mme Richard Grignon, de Sorel.

—MM. Paul-Louis Brunelle, Gérard Pepin et Mles Gishleine Cantin, Françoise Brunelle et Colette Brunelle, sont allés à Nicolet, dimanche dernier.

—M. le Dr Jules Fontaine, de Montréal, clinicien antituberculeux, était de passage à l'Unité Sanitaire, au début de cette semaine.

—Mlles Jeanne Roux et Denise Brunelle étaient les invitées de M. et Mme Antonio Fournier, de Plessisville, dimanche dernier.

—M. le Juge et Mme Roméo Langlais, de Québec, étaient de passage en ville, cette semaine, à l'occasion du Terme de la Cour Supérieure, tenu à Arthabaska.

—M. l'abbé Elzéar Coll, vicaire, à Ste-Victoire, est allé à Québec, la semaine dernière.

—MM. Germain Lacoursière et Raymond Beaudet, avocats, ont pris la parole à une assemblée anticonscriptionniste convoquée à St-Paul de Chester dimanche dernier; M. Albert Morissette, inspecteur d'écoles et M. P. H. Plourde, courtier en assurances, ont fait de même à Princeville, le même jour. Aux deux endroits, on nous dit que les orateurs locaux ont reçu un accueil chaleureux, et que le vote pour la négative, le 27 avril, ne fait aucun doute.

—En visite dans la famille J. S. Filion, de la rue Notre-Dame, pour la fête de Pâques, M. et Mme Roger Filion, de Trois-Rivières, M. et Mme Robert Bergeron et leurs enfants, de Warwick.

FIANCILLES

M. le Notaire et Mme Edgar Laliberté, de Victoriaville, annoncent les fiançailles de leur fils, Me Edouard Laliberté, avocat au Barreau de Québec, à Mlle Charlotte Feuiltaut-Tureotte, fille de M. et Mme J. B. A. Tureotte, de Québec.

A VENDRE

SALON DE COIFFURE

Machines avec et sans électricité, ainsi que séchoirs. Le tout en parfaite condition. S'adresser au No. 12, Boulevard Carignan, Victoriaville.

TERRE A VENDRE

Une belle terre située dans le onzième rang d'Arthabaska, 190 acres en culture, sucrerie de 800 érables avec le grément de la sucrerie, bien bâtie, eau courante dans toutes les dépendances.

Cause de vente: âge avancé et maladie.

S'adresser à

ARTHUR ST-CYR,
R. R. No. 1, Arthabaska
12 mars 8 f.

POELE A VENDRE

Pour chauffage au bois ou au charbon.

Entièrement émaillé crème. N'a été utilisé que quelques mois. Appareil pour eau chaude (Water-Front). Superbe occasion pour prompt acheteur.

S'adresser au No. 6, rue St-Antoine, Victoriaville.

A LOUER

Un bon logement de 6 appartements, très ensoleillé, chauffé, situé au centre des affaires. S'adresser au Magasin de Chaussures Poitras & Poitras, 224 rue Notre-Dame, Victoriaville. Tél. 235.
2 avril j.n.o.

POELE A VENDRE

Poêle à bois, pratiquement neuf, tout émaillé (avec water-front), marque L'Isle, à vendre pour cause de départ de la ville. Prix raisonnable. S'adresser à 3 rue Marchand, Case 219, Victoriaville.
2 avril j.n.o.

MAISON A VENDRE

A Victoriaville, rue Marchand: maison neuve, deux logements de 5 pièces très ensoleillées, belle cave. S'adresser à Maurice D. CAMPAGNA, Avenue des Erables, Arthabaska.
12 mars 6 f.

Le sergent-pilote Tourville est mort à l'action, en Libye

Un câblogramme rapporte à la famille la mort de ce jeune héros de Victoriaville, tué à l'action, le 7 avril.

Nous lisons dans le "Nouvel-iste" des Trois-Rivières, du 14 courant, l'article suivant:

Victoriaville compte, aujourd'hui, un héros de plus, mort à l'action, dans le ciel de Libye, au Moyen-Orient, dans la personne du sergent-pilote Charles-Henri Tourville, fils de M. et Mme Wilfrid Tourville, 44 Blvd Carignan.

Il était né à Arthabaska le 9 mai 1915.

En effet, sa famille vient de recevoir un câblogramme, dont on nous communique la teneur:

"Regrettons profondément de vous apprendre que des renseignements additionnels reçus mentionnant que votre fils, No. Can/R 56253 sergent-pilote Charles-Henri Tourville a perdu la vie à l'action, le 7 avril 1942. Lettre confirmant ce câblogramme et comportant tous les renseignements possibles suivra. Le Conseil de l'Air vous exprime sa profonde sympathie. L'Officier de l'Air en chef, C. R. A. C. Outre-mer."

(R.A.C.F. Record office)
8 h. 30 a. m.

Quelques jours auparavant, ses parents avaient appris que le sergent-pilote Tourville avait été porté manquant à l'appel. Nous avions publié, alors, la nouvelle, mais tous les amis du regretté disparu entretenaient encore quelque espoir de le savoir vivant. Le jeune héros est mort au devoir dans des circonstances qu'il nous sera possible de connaître bientôt.

Comme nous l'avons déjà rapporté, Tourville s'était enrôlé dans l'armée, au début de la guerre pour obtenir alors le grade de lieutenant. Quelque temps après il quitta l'armée pour se joindre au Corps royal d'aviation canadien, où il sut, bientôt se couvrir d'honneur et de gloire.

Avant la guerre, le jeune héros de Victoriaville était à l'emploi de la Shawinigan Water & Power, à Victoriaville. Il s'illustra grandement, dans le domaine du hockey. A ce sport il joua aux côtés de Paul Goulet, Philippe Piché et "Fighting" Gosselin, sur l'alignement du club Shawinigan, alors dirigé par le "coach" Cournoyer.

Il s'aligna aussi avec le Verdun senior et avec les Roguh-Riders de Sherbrooke. Au dire de ceux qui l'ont bien connu Tourville était le plus chic des gars, le camarade idéal. Au fait,

il ne connut que des amis et nombre d'admirateurs, comme étoile du hockey. Il était très estimé de ses patrons et de ses compagnons de travail.

Ce jeune héros aura des funérailles militaires, à Victoriaville, aussitôt que possible. Le major F.-E. Alain, vice-président de la Victoriaville Furniture et commandant du corps des ingénieurs de l'armée, a pris en mains l'organisation de ces obsèques. Tous les membres du personnel et les étudiants de l'école d'aviation de cette ville participeront à cette cérémonie.

Grâce à quelques lettres du sergent-pilote Tourville, adressées à M. George Anderson et M. W. Parenteau, de la Shawinigan Water & Power, nous pouvons connaître quelques-unes des impressions du regretté disparu sur son séjour outre-mer et sur ses exploits contre les ennemis. De ses lettres se dégagent beaucoup d'humour et d'optimisme.

Tourville écrivait ce qui suit à M. W. Parenteau, le 14 août 1941:

"... Personnellement, je suis assez bien au contact du charme féminin anglais, mais j'ai bonne espérance de retourner au Canada, bel et bien garçon.

"Tout va bien. La tension et la fatigue des longues envolées ne se font pas trop sentir. Comme je vous disais, auparavant, c'est à peu près impossible de sortir plus qu'un ou deux soirs par semaine. Les petits verres de Scotch sont plus ou moins espacés. En un mot, on préfère rester en parfaite condition physique, tout comme des chevaux de course. Je crois que les jours des "Héros de 1914-1918", qui montaient en avion avec un 12 onces de brandy sont définitivement passés.

"Je consacre mes moments de loisir à préparer mes examens pour le "grand saut", c'est-à-dire "capitaine d'aviation", ce qui veut dire, en cas de réussite, promotion automatique. J'envisage la situation avec optimisme et j'anticipe avec "un bon coup de collier" de réussir.

"... Ici, la température est telle que telle. L'été est à peu près terminé. Nous avons tous jours un peu de brouillard, de temps à autre. C'est assez rare que nos activités soient suspendues, par rapport à la température.

"... Nous sommes assez tranquilles, au point de vue de bom-



Le Sergent-pilote Tourville

bardements, depuis quelque temps. Tout de même, la semaine dernière, quelques-uns de leurs "Paly Boys" se sont permis de nous laisser leur carte de visite. Les dégâts furent minimes et le change leur fut rendu, d'une façon plus "généreuse" et, surtout, plus "précise".

"A toutj considérer, ce soir je dégusterai avec un grand plaisir, "un steak Porter House" avec champignons et légumes; comme dessert deux ou trois tartes (moreaux) aux pommes, surmontées d'une belle boule de crème glacée, et, pour terminer un fromage et biscuits. Je ne serais pas trop difficile, j'exclurais le vin. Boy, oh boy! tel menu n'existe pas que de douce mémoire! A défaut de pain, on mange de la "galette" comme disaient nos ancêtres, et, comme question de fait, je me suis organisé avec le cuisinier pour échanger une "envoie", de temps à autre, pour un plat de saucisse. Quelques fermiers environnants ont de très beaux jardins, et nous achetons des légumes d'eux, le soir, nous nous permettons de faire ce que nous appelons une "square search".

"Les Canadiens se tirent assez bien d'embaras. Les constables de Cambridge se plaignent que les Canadiens, en général, ont trop d'initiative; et on ne croirait pas que, même en temps de guerre, on nous fit payer \$5.00 chacun, moi et Roach (mon navigateur) pour s'être servi d'un véhicule qui n'était pas désigné pour le confort de deux personnes, c'est-à-dire (exhibit A) bicyclette à pédales. On oublie de nous demander la question la plus importante: "si la bicyclette en question nous appartenait?" La réponse aurait certainement été embarrassante pour nous, dans les circonstances."

En post-scriptum à sa lettre le sergent-pilote Tourville demande à M. Parenteau des nouvelles de M. Anderson, et il

(Suite à la page 6)

Nous achetons

toutes les sortes de bois francs et de bois mous, en grosse ou petite quantité.

Sur demande, nous serons heureux de vous donner les prix que nous payons pour chaque espèce et chaque qualité.

THE EASTERN WOODWORK CO. LTD.

Tél. Local 370

8, RUE ST-JEAN-BAPTISTE — VICTORIAVILLE

HOMMAGES PIEUX ET DURABLES

J.-MAURICE DUCHARME

257, rue Notre-Dame, VICTORIAVILLE

Le plus ancien et plus important manufacturier de monuments dans le diocèse de Nicolet

THEATRE VICTORIA VICTORIAVILLE

Ouverture chaque soir à 8.00 hres

Admission: 30-40 cts.

Matinée chaque Samedi et Dimanche à 2.30 hres.

Admission: 25-30 cts.

Le prix d'admission comprend les taxes.

Samedi-Lundi, 18-20 avril

Robert Lynen, Béangère, Serge Grave, "SANS FAMILLE"

En plus: Sujets courts, Actualités et "La Marche du Temps", "America at War".

Dimanche, le 19 seulement

2.30-8.00 hres: "MAN Made MONSTER", Lon Chaney Jr., Lionel Atwill.

(The Electric-Man)

3.30-9.00 hres—Sujets courts.

4.00-9.30 hres—"MOONLIGHT IN HAWAII" Johnny Downs, Leon Errol, Mischa Auer.

Mardi-Mercredi, 21-22 avril

8.00 hres—"CHAD HANNA"—Dorothy Lamour, Henry Fonda, Linda Darnell.

9.30 hres—"Actualités".

9.40 hres—"YOUNG PEOPLE", avec Shirley Temple, Jack Oakie, Charlotte Greenwood.

Jeudi-Vendredi, 23-24 avril

Janette MacDonald, Brian Aherne, Gene Raymond dans "SMILIN' THROUGH"

(Technicolor)

MIDNIGHT SHOW, à 11 hres

Jeudi-Vendredi, 23-24 avril

Ann Sothorn, Lew Ayres, Maureen O'Sullivan, "MAISY WAS A LADY"

Admission: 25-30 cts (Taxes incl.)

Assurances Générales

Vos biens, si difficilement acquis, sont-ils bien protégés?

Vos assurances vie sont-elles en conformité avec les exigences actuelles?

Si non, voyez

P.-H. PLOURDE SILOES PLOURDE
Edifice Piroli — Victoriaville

de Kuyper salue JOLIETTE — Saint-Charles-Borromée de L'Industrie



Le nom du village L'Industrie vient de ce qu'au début de la paroisse, l'honorable M. Barthélemi Joliette avait établi sur les bords de la rivière l'Assomption, à l'endroit même où est situé le village, des scieries et différentes industries pour l'exploitation de bois. Il y avait plusieurs familles et ce village prit bientôt le nom de "L'INDUSTRIE". Quand la ville fut incorporée, en 1863, le nom de Joliette fut donné en l'honneur de son fondateur et remplaça celui de L'Industrie. Le vocabulaire de Saint-Charles-Borromée a été donné en souvenir de Madame Barthélemi Joliette, née Charlotte de Lanaudière.

Il y a 247 ans—en 1695—le Gin de Kuyper fut produit pour la première fois à Rotterdam, en Hollande, et il est toujours demeuré, depuis plus de cent ans, le génie favorisé dans la province de Québec.

10 onces, \$1.05 26 onces, \$2.40 40 onces, \$3.45

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

GIN de KUYPER
CELEBRE POUR SA VRAIE SAVEUR DE HOLLANDE

A VENDRE

Belle terre et demeure, route de Princeville, ayant appartenues à Wilbrod Morin.

Allez la visiter et faites votre offre chez

Auguste Bourbeau

Syndic.

186 NOTRE-DAME

VICTORIAVILLE

AVIS IMPORTANT

L'Institut des Frères du Sacré-Coeur (Province de St-Hyacinthe), rachètera le PREMIER JUIN 1942 son émission d'obligations sériees, première hypothèque, échéant de juin 1942 à juin 1954, et portant intérêt partie à 3½% et partie à 4%.

Cette émission au montant de \$880,000.00 sera remboursée par un nouvel emprunt de \$500,000.00 portant intérêt au même taux que l'émission actuellement en cours, et la conversion ou l'échange des titres pourra se faire d'ici quelques jours.

Tout porteur d'obligations de l'émission de \$880,000.00, qui désirerait se procurer des titres du nouvel emprunt pourra s'adresser soit directement à notre Maison, soit au bureau du Notaire P.-E. Bergeron, à Victoriaville, où Monsieur J.-Arthur Morin, l'un de nos représentants, se tiendra à la disposition du public pour fournir tous les renseignements désirés.

LAGUEUX & DESROCHERS Limitée,
10 COTE DE LA MONTAGNE,
QUEBEC. P. O.

CULTIVATEURS

Confiez
à la
COOPERATIVE FEDEREE
Princeville

la vente de vos produits.

Elle les reçoit en tout temps de l'année et vous obtient les plus hauts prix du marché.

Seule la Coopérative vend vos produits pour votre bénéfice.

En encourageant cette société qui est la vôtre, vous vous assurez des bénéfices très appréciables dans le cours de l'année.



La

Coopérative Fédérée de Québec

Succursale de Princeville, P. Q.

Le sergent-pilote Tourville

(Suite de la page 5)

ajoute de sa façon originale et bien simple le récit de son exploit contre deux ME-109F (avions nazis). "Il (M. Anderson) serait peut-être content de savoir qu'il y a une couple de ME-109F qui dorment au fond de la Mer du Nord, avec ses compliments et les vôtres, de la part de votre sous-agent, de droit de passage. En cette occasion ce fut exactement du "droit de passage".

Voici quelques extraits d'une lettre qu'il écrivait en date du 2 novembre 1941, à M. Georges Anderson, gérant de division de la Shawinigan Water & Power Co.

"J'ai reçu votre lettre qui me causa une réconfortante surprise, il y a exactement une semaine.

Vos 300 cigarettes suivirent cette lettre de deux jours.

"Il fait un brouillard typiquement anglais ce matin et nos activités aériennes étant interrompues pour le moment, j'en profite pour vous glisser quelques lignes.

"Jusqu'à date, la Providence et la chance sont sûrement de mon côté, car à plusieurs reprises je me serais trouvé plus confortablement à Contrecoeur qu'à la place où j'étais.

"Après plusieurs opérations plutôt heurtées (sic), je me suis vu accorder un congé de repos de 3 semaines... je suis de retour en opération depuis une semaine et je suis prêt à continuer comme si rien n'était survenu. Ici le moral de la population anglaise est très bon, comme vous le savez d'ailleurs et tous se plient facilement aux sacrifices imposés par les rationnements divers. Les bombardements sont rares et n'ont pas

l'intensité de ceux de l'hiver et du printemps derniers. La défense aérienne est de beaucoup plus effective d'ailleurs, et prête à toute éventualité.

"La lingerie est aussi rationnée. Nous parvenons quand même à nous procurer souliers, bas, sous-vêtements, etc.

Quant au manger, celui qui a le capital peut encore se procurer un très bon repas, à divers hôtels ou restaurants.

"La température est très délicate, à ce temps-ci de l'année, et ceci rend les conditions de vol de plus en plus difficiles. Nous avons beaucoup de brouillard, et c'est notre cauchemar.

"Cette semaine, notre navigateur sera décoré à une "Investiture", au Buckingham Palace, de la D.F.M. Je vous inclus le portrait. Lors de cette envolée, je n'ai pu faire mieux que d'être mentionné dans les dépêches.

"Il y a quelques mois, j'ai eu à abandonner notre avion, de manière assez précipitée et fais, maintenant, bel et bien partie du "Caterpillar Club". Le parachute Irving m'ayant conservé la vie. J'ai dû, quand même, passer quelques jours à l'hôpital, m'ayant forcé le dos, en évitant deux lignes à haute tension, près du sol. Ce fut un matin assez mouvementé.

"Quelques jours plus tard, nous étions attaqués, en plein jour, par cinq avions-chasseurs ME-109F, à seulement mille pieds et en territoire ennemi. Nous réussîmes à en détruire deux certains et un probable, et, malgré le feu des canons anti-aériens ennemis, nous avons même pu détruire un aérodrogme (milieu de l'après-midi).

"En une autre circonstance, nous avons été attaqués, la nuit, par un ME-110 (Night Fighter) à quelque trois cents milles au cœur de l'Allemagne, et c'est

presqu'incroyable de croire qu'un tel avion put encore voler, tellement nous étions endommagés (trois membres de l'équipage blessés, et, malgré tout, nous avons réussi un "crash-landing", sans blessures additionnelles, sur le bon vieux soi anglais).

"Je pourrais vous raconter quelques autres expériences semblables. Ma santé est excellente, et nous avons vite fait d'oublier ces accrocs. A tout prendre, ça pourrait être facilement pire.

"J'oubliais de vous dire, M. Anderson, que je n'en ai que pour quelques semaines en Angleterre, étant transféré au Moyen-Orient... C'est un changement qui me fera du bien, car la plupart de mes amis sont rendus dans ce coin-là, ou bien prisonniers de guerre, ce qui n'est pas tout à fait rose. D'après les dernières nouvelles que j'ai eues d'un copain, dans un camp allemand, il paraît qu'il ne mange pas du canard trois fois la semaine..."

Le sergent-pilote Tourville écrit toutes ses lettres, sur ce ton familier et humoristique. C'est un plaisir de lire et de goûter l'insouciance qu'il met à raconter les hauts faits d'armes auxquels il fut associé.

Tous ceux qui l'ont connu regretteront son départ prématuré pour l'au-delà, mais tous, aussi, garderont le plus beau souvenir de cet héroïque chie type qui sut vivre, avec gaieté et grandeur d'âme, et mourir, d'une façon si courageuse, dans un ciel de gloire.

Nous nous associons au profond chagrin de la famille du grand disparu et espérons sincèrement que l'honneur qui rayonne sur elle, par la mort héroïque de ce jeune sergent-pilote, adoucira quelque peu son immense douleur.

Si vous voulez éviter la conscription,
voici où vous ferez votre croix au plébiscite
du 27 avril:

Consentez-vous à libérer
le Gouvernement de toute
obligation résultant
d'engagements antérieurs
restreignant les méthodes
de mobilisation pour le
service militaire ?

OUI

NON X

TRIBUNE
LIBRE

Sous cette rubrique nous reproduisons ici les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinion n'engagent cependant en rien la responsabilité de notre journal.

Il est de rigueur que l'auteur fasse connaître son nom et son adresse véritables au rédacteur en chef du journal sans quoi l'envoi n'est pas considéré.

Victoriaville, 9 avril 1942.

Monsieur le Rédacteur,
L'Union des Cantons de l'Est,
Arthabaska.

Monsieur le Rédacteur,

Auriez-vous l'obligeance de publier dans les colonnes de votre tribune libre, ces quelques réflexions en marge d'un récent discours du député de Drummond-Arthabaska.

Votre tout oblige,
Roland Provancher.

MONSIEUR ARMAND CLOUTIER, M.P., S'EXPLIQUE...

Si tous les députés Canadiens-français avaient voté contre le Plébiscite, le projet aurait été battu en chambre par une majorité de 13 voix.

Voici l'incroyable déclaration qui vient d'être faite par M. Armand Cloutier, M.P., à Drummondville, le 27 mars dernier, dans un discours qu'il prononçait sous les auspices d'une association locale.

Une telle vérité sur les lèvres d'un député qui clame sa participation servile, en un temps où ceux qui ne connaissent pas encore à fond notre député. Pour nous, remerçons-le de sa candeur, ses co-partisans lui reprocheront assez durement son ingratitude.

"La vérité sort de la bouche des enfants" dit le proverbe. "...et aussi de la bouche de ceux qui leur ressemblent" ajouteraient les malins en relisant l'aveu embarrassant que vient de lancer à la tête de son parti l'indigne député de Drummond-Arthabaska.

Il importe, tout de même, de la souligner d'un double trait cette déclaration et surtout d'en retenir la signification profonde.

Si nos députés avaient eu le courage de tenir pendant cinq minutes les engagements qu'ils nous ont réitérés avec instance depuis 25 ans, notre population ne courrait pas, en ce moment, le grand risque d'une réponse affirmative au plébiscite et d'une mesure de conscription à brève échéance. Nos représentants ont donc sciemment assumé, en votant en faveur du plébiscite en chambre, la pleine responsabilité de la situation qui nous est faite, et des conséquences qu'elle comporte.

Les parents inquiets, les futurs conscrits et ceux qui ont suivi les débats le savaient déjà, mais il n'est pas mal, tout de même, que les électeurs ordinaires, l'aient ainsi appris de la bouche même de leur mandataire.

Voilà donc un fait indéniable, un point à retenir et avant tout peut-être un sujet de méditation salutaire pour ceux qui, de bonne foi, avaient toujours cru qu'ETRE LIBERAL A OTTAWA COMME A QUEBEC c'était là la formule de vie.

A peu près toujours mal servis par les deux partis politiques qui, à tour de rôle, nous ont administrés, Trahis en 1917 par les deux partis, trompés en 1942 par les deux mêmes clans de politiciens, puis-sions-nous enfin comprendre, si déjà il n'était pas trop tard, que les partis ne valent que ce que valent les hommes qui les composent.

Puissions-nous savoir d'abord choisir nos hommes et ensuite savoir les approuver ou les condamner selon qu'ils font bien ou mal et non pas seulement qu'ils se réclament d'un parti ou d'un autre.

L'histoire est une répétition. En 1917, il y avait eu une motion Barrette qui visait à tuer dans l'oeuf le reptile de la conscription. En immense majorité les libéraux la rejoi-

rent pour s'accrocher à une mesure qu'ils savaient vouée d'avance à un échec, et nous eûmes la conscription.

En 1942, une mesure au même effet, l'amendement La-combe reçut le même traitement du même groupe politique, alors que nos représentants savaient, et Monsieur Cloutier nous le dit qu'en votant pour cet amendement, le projet même d'un plébiscite était défectueux et le danger de la conscription écarté.

Pour cacher les apparences, et imposer la conscription tout en ayant l'air d'y être opposés, les pontifes du parti ont, comme en 1917, imaginé un stratagème. D'Ottawa les chefs, de concert avec les Tories, les Impérialistes, les communistes et les mange-canariens de tout acabit demandent en chœur à la population de répondre "OUI".

Dans le Québec, il y aura division pour la forme et les besoins futurs du parti, les organisateurs libéraux sont d'ailleurs déjà à l'oeuvre dans plusieurs comités.

Les députés qui sont prêts à être casés se prononcèrent en faveur du plébiscite et après la guerre on leur paiera leurs 30 deniers en les plaçant juges, sénateurs, etc., etc. tout comme on a récompensé les Rowell, les Crerar et les autres libéraux qui en 1917 ont ouvertement travaillé en faveur de la conscription. Quant aux autres, ils feindront d'être contre la conscription en invitant leurs électeurs à voter "NON" et, tout comme les libéraux qui en 1917 ont fait leur travail en-dessous, ils continueront après la guerre de porter haut le fanion du libéralisme, cet emblème de l'Hypocrisie, qui depuis 25 ans trompe le peuple et souille jusqu'à certaines de nos élections de marguilliers et de commissaires d'école.

Cependant si le parti libéral, en tant que groupe politique ne mérite aucun ménagement de la part d'une opinion publique justement indignée de ses méfaits, par contre il serait souverainement injuste de ne pas reconnaître la sincérité et le patriotisme d'un petit groupe de députés, de certains hommes publics et de nombreux électeurs qui n'ont réellement d'autres torts que celui d'avoir été trompés.

Chez les députés, la distinction est facile à faire puisqu'ils ont eu, en votant, l'occasion de prouver leur bonne foi. Parmi nos hommes publics qui font actuellement campagne en faveur du "NON" il faut voir la sincérité de ceux qui parlent, sans violence peut-être, mais sans entraves non plus, à côté des circonlocutions et des précautions oratoires de toute sorte, de ceux qui restent avant tout obsédés du désir de sauver le parti.

Ici encore, nos intérêts les plus chers nous commandent de juger chacun avec justice, selon ses mérites propres et non pas en raison de ses affiliations politiques passées.

Un de ces jours, il y aura lieu de revenir sur d'autres points de ce mémorable discours, pour le moment retenons avec quelle inexorable fatalité les événements qui se sont déroulés en 1917, se répètent par le temps qui court, et souvenons-nous qu'ils furent, alors, suivis de la conscription.

Si donc, nous avons de nouveau cette mesure odieuse que nos députés ont refusé de battre, quand ils en avaient l'occasion, notre population ne sera-t-elle pas en droit de leur adresser ce reproche qui depuis le commencement du monde sied à ceux qui sacrifient le sang de leurs frères aux avantages personnels qu'ils convoitent. "NOUVEAUX CAIENS, QU'AVEZ-VOUS FAIT DU SANG DE VOS FRERES?"

Je vous remercie, Monsieur le Directeur.

Roland PROVANCHER.

POUSSINS "BRAY"

Les agents des Couvoirs Bray vous diront que plusieurs races sont maintenant prêtes pour livraison immédiate. Ordonnez dès maintenant vos poussins pour le mois de mai. Poulettes Bray et poulets partis; ce qu'il y a de mieux pour vous faire avoir le meilleur marché. Épargnez du temps, en voyant : MAURICE LEVEILLE, Aston Jct.; JOS. ROBIDOUX, Kingsley Falls; J. H. RONDEAU, Ste-Elisabeth; OMER NADEAU, 75 rue Perreault, Victoriaville. MEDERIC BRETON, R. R. 2, Ste-Sophie.

LE PLEBISCITE DU
27 AVRIL

ARTHUR MEIGHEN

MEIGHEN ASKS ALL
TO GIVE
"YES" VOTE

Toronto, March 31. — (CP — Rt. Hon. Arthur Meighen, National Conservative Party leader, urged all Canadians to vote "Yes" in the forthcoming plebiscite in a statement issued today.

"Certainly I shall vote "Yes" on the plebiscite," stated Mr. Meighen. "I said so long ago, and I urge Canadians everywhere to vote "Yes".

Gazette premier avril, page 9.

TIM BUCK
chef du parti communiste du

VOTE:
YES
IN THE PLEBISCITE!
ORGANIZE DEMOCRACY
FOR
TOTAL WAR!

"OUI", ce serait un vote pour Arthur Meighen et pour Tim Buck

Meighen pense à l'EMPIRE
Tim Buick pense à la RUSSIE Soviétique.

VOUS,
Pensez au CANADA

Le 27 avril, rendez-vous au poll,
pour faire une croix à côté du

NON

